



Conférence CEP « Recrutement et formation des agents de probation en Europe »

Les initiatives récentes de l'UE (décision-cadre sur la reconnaissance et la surveillance des peines assorties de sursis avec mise à l'épreuve et des peines de substitution) et du Conseil de l'Europe (définition des Règles de probation) contribuent à donner à la probation une véritable dimension européenne. Il ne fait aucun doute que ces évolutions auront un impact sur les compétences et les connaissances attendues des praticiens. Aussi, le secteur de la probation en Europe ne se doit-il pas de commencer à définir un programme de formation pour ses agents ? Cette question sera étudiée parmi d'autres grands thèmes lors de la Conférence CEP « Recrutement et formation des agents de probation en Europe », qui aura lieu les 17 et 18 décembre prochains à l'École nationale d'Administration pénitentiaire (ÉNAP) à Agen (France). Cette conférence sera l'occasion de dresser un état des lieux des pratiques et des spécificités en matière de recrutement et de formation mais aussi de faire émerger de nouvelles perspectives communes. Les inscriptions sont ouvertes.



[Lire la suite](#)

Inscrire la probation à l'ordre du jour du programme de Stockholm

Les priorités de l'UE dans le domaine de la Justice pour la période 2010-2014, qui seront réunies dans le programme dit de Stockholm, seront fixées le 1^{er} décembre prochain. Ces priorités sont actuellement débattues à l'heure où la présidence du Conseil de l'UE est assumée par la Suède. Des sujets tels que la coopération policière et douanière, l'instauration d'une certitude juridique intereuropéenne et le renforcement de l'aide aux victimes de délits sont en tête de liste. Pour essayer de faire inscrire la probation à l'ordre du jour de l'UE, la CEP s'est adressée directement à la fois à Jacques Barrot, Vice-Président de la Commission européenne en charge de l'espace Justice, Liberté et Sécurité, et à Beatrice Ask, ministre suédoise de la Justice. « Je suis impatient de savoir ce qu'apportera le programme de Stockholm pour le développement de la probation en Europe », déclare Patrick Madigou, Président de la CEP.



[Lire la suite](#)

**Représentation de la Grèce
au cœur de la CEP**



Voilà près de deux ans qu'un nouveau pays n'avait pas rejoint le réseau des membres de la CEP. En avril 2009, la Grèce est devenue le 28^{ème} pays à être représenté au sein de l'organisation à travers l'adhésion d'Epanodos. « La probation en Grèce est encore relativement jeune puisque le service de probation grec et Epanodos ne sont en activité que depuis 2007 », explique Michael Mavris, agent de probation auprès d'Epanodos et du service de probation pour la région du Pirée. « Peu après la création d'Epanodos, nous avons cherché des organisations susceptibles de nous aider à développer la probation dans notre pays. Nous avons trouvé sur Internet le site de la CEP. La participation aux conférences de Strasbourg et de Cambridge nous a convaincu que la CEP est un partenaire idéal pour notre développement. »

[Lire la suite](#)

Le secteur de la probation s'initie aux financements de l'UE

La CEP a noté au troisième trimestre une nette augmentation de l'activité du secteur dans la sollicitation de financements de l'UE. Le fait que le terme « probation » ait été mentionné explicitement en août, et ce pour la première fois, comme une priorité dans le cadre de l'appel à propositions de projets du programme de financement de l'UE a très probablement constitué une forte motivation. Mais d'autres programmes ont attiré également l'intérêt du secteur, à considérer leurs demandes de financement. « La CEP est convaincue que les opportunités sont nombreuses », déclare Leo Tigges, son Secrétaire général. « Elle s'emploiera donc à soutenir toute organisation de probation qui sollicite un financement européen. »



[Lire la suite](#)



Actualités diverses

Le secrétariat de la CEP est régulièrement informé par courrier et par e-mail de la tenue d'événements, de publications et de développements dans le domaine de la probation en Europe et ailleurs. Certains de ces contenus étant susceptibles d'intéresser les membres, la CEP en présente une synthèse. Seront abordés dans cet article les données les plus récentes sur la population carcérale dans l'UE, la privatisation des services de probation, des propositions pour l'amélioration de la justice des mineurs du Conseil de l'Europe, et plus.

[Lire la suite](#)

Visitez notre site web:

www.cep-probation.org

Nous contacter

Postbus 8215
NL-3503 RE, Utrecht, Pays-Bas
info@cep-probation.org

Si vous ne souhaitez plus recevoir la lettre d'information, vous pouvez vous désabonner par info@cep-probation.org

No virus found in this incoming message.

Checked by AVG - www.avg.com

Version: 8.5.423 / Virus Database: 270.14.23/2447 - Release Date: 10/20/09 18:42:00